



## **Comité de programmation interfonds Massif central du 7 juillet 2020**

### **Compte-rendu**

#### **Liste des présents**

Sylvain Mathieu, Président du GIP, Vice-président de la région Bourgogne-Franche-Comté

Muriel Vergès Caullet, conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté

Geneviève Barat, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine

Nathalie Delcouderc Juillard, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine

Les élus des régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes sont excusés.

ANCT : Christian Tournadre, Vincent Juillet, Christophe Russ, Bertrand Cazal

GIP Massif central : Nathalie Prouhèze, Emmanuel Cuchet, Caroline Hannah, Alexandra Lecomte, Pierre-Emmanuel Mélac, Sylvie Petrosso

SGAR Auvergne-Rhône-Alpes : Stéphanie Giraud, Christine Oziol

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes : Nicolas Bernard

CR Auvergne-Rhône-Alpes : Mickaël Paut

CR Nouvelle-Aquitaine : Véronique Audhuy, Jean-Marie Blanc

CD Allier : Anne Roussat

CD Corrèze : Sylvaine Foix

CD Creuse : Florence Michon

CD Lozère : Guillaume Delorme

CR Occitanie : Joëlle Ribard

CD Rhône : Olivier Laroche

**L'ordre du jour** est le suivant :

- Modification des cahiers des charges des appels à projets Itinérance, Accueil et de l'appel à manifestation d'intérêt Biodiversité
- Validation du Comité de programmation pour le report des délais de convention prévus par AAP et information covid-19
- Examen des dossiers déposés POI et CIMAC
- Questions diverses et calendrier

En l'absence de M. le Préfet coordonnateur, Stéphanie Giraud, du SGAR, assure la coprésidence du comité de programmation avec Sylvain Mathieu, Président du GIP Massif central.

Stéphanie GIRAUD présente les excuses de Christian TOURNADRE, commissaire de Massif Central, retenu sur une autre réunion et qui, à l'issue de celle-ci, rejoindra le comité.

Sylvain Mathieu ouvre la séance et annonce l'ordre du jour.

## **Modifications des appels à projets et prorogation automatique des conventions**

### **Modification des appels à projets**

**Biodiversité** : la date de l'appel à manifestation d'intérêt, fixée initialement au 31 juillet 2020, est repoussée au 30 juin 2021 afin de prendre en compte le temps nécessaire de préparation des projets, les projets connus à venir, les conséquences de l'état d'urgence sanitaire et consommer l'enveloppe de l'axe 1 du POI.

**Itinérance** : la date limite de dépôt de dossiers dans le cadre de l'appel à projets Itinérance 2020, fixée initialement au 4 septembre 2020, est repoussée au 4 novembre 2020 en raison des difficultés des itinéraires potentiellement candidats à se réunir, travailler entre partenaire pour l'élaboration de leur candidature, suite à l'épidémie de Covid 19 et à l'état d'urgence sanitaire.

**Accueil** : deux avenants amendent les appels à projets 2018 et 2019 sur les points suivants :

- La durée maximale des projets passe de 36 à 39 mois avec une date limite de fin fixée au 28 février 2023.
- Les conventions de partenariat seront à fournir en tant que livrables, à la fin du projet, et non au cours de l'opération.
- A titre dérogatoire, 1 ETP pourra être financé sur 2 postes et/ou un temps partiel à hauteur de 80 % minimum.
- L'aide FEDER, d'un montant de 100 000,00 € est maximum, est dé plafonnée. Seul est maintenu le taux d'intervention de 50 % maximum de l'assiette éligible FEDER.

*Le comité de programmation valide ces modifications.*

*Prorogation des délais pour les conventions concernées par les AAP.*

En raison de l'état d'urgence sanitaire prononcé suite à l'épidémie de Covid 19, les projets pour lesquels la date d'expiration des conventions, limitée par l'AAP, échoit pendant et après la période d'état d'urgence ne peuvent être menés à terme dans de bonnes conditions. Ainsi il est proposé au Comité de valider un report de 3 mois de l'échéance des conventions concernées.

*Le comité de programmation valide cette prorogation.*

Information sur le processus qui va être adopté par l'AG FEDER Massif central pour la gestion de la crise Covid-19 (prolongation des délais : date de fin de conventionnement, demande de paiement notamment et clôture ou déprogrammation des dossiers qui ne peuvent pas être achevés).

**Programmation** (cf tableau)

29 dossiers sont programmés dont 2,6 millions de FEDER pour 5,9 millions d'euros de coût total éligible.

28 dossiers sont en cours d'instruction pour 3,2 millions de FEDER sur 7,1 millions d'euros de coût total déposé.

**Dossiers POI :**

- *Biodiversité :*

- MC0023837 Parc national des Cévennes
- MC0024149 CEN Rhône-Alpes
- MC0026566 CEN Lozère
- MC0023862 ONF

Il est à noter que le dossier MC0023862 ONF a été l'objet de demandes de précisions sur son contenu, son lien avec le Massif central, l'association des partenaires, la restitution des résultats de la part de différents membres du comité de programmation. Des réponses ont été apportées ; elles ont satisfait le comité de programmation.

- *Pôles de pleine nature :*

- MC0022028 Centre de yachting à voile de Pareloup
- MC0022831 Communauté de l'ouest rhodanien (il est précisé que l'ultra trail visé dans le projet a eu lieu en 2019. L'édition 2020 aura lieu en octobre si elle est maintenue mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet)
- MC0023052 SMA du Mont Lozère
- MC0025038 SM Célé Lot Médián
- MC0025126 PNR de l'Aubrac
- MC0025344 Communauté de communes des Monts du Pilat
- MC0025660 Altifil
- MC0027296 SM Célé Lot Médián

- *Itinérance :*

- MC0023469 Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
- MC0023474 Comité régional AURA Randonnée pédestre
- MC0023492 IPAMAC - CD 30 – SMGSCN
- MC0023563 PNR du Haut-Languedoc
- MC0023570 Communauté de communes Millau Grands Causses
- MC0025895 IPAMAC.
- *Innovation territoriale :*
  - MC0026571 CMA du Lot
  - MC0026583 Maison de l'Artisan
  - MC0026590 CMA de Haute-Vienne
  - MC0026620 CMA du Tarn
  - MC0026710 Figeacteurs
  - MC0026696 PNR du Morvan
  - MC0026740 Est Creuse développement
  - MC0027342 AgroParisTech
  - MC0027449 Communauté de communes des rives du Haut-Allier
  - MC0027248 Association Réso Cuir
  - MC0027249 CIVO

**Dossiers CIMAC :**

- MC0022099 Conseil départemental de la Nièvre
- D 524 Ferme de Figeac (il est indiqué que le projet sera dupliqué sur le Massif central. La 1ère zone d'étude est l'est lotois)
- D 578 Réseau Trames (il est précisé que seuls les musées sont concernés par ce projet)
- D 543 SAS CERIBOIS (il est indiqué qu'une valorisation aura lieu sur le Massif central)
- D 526 Couveuse régionale AURA
- D 521 Groupement d'intérêt public Europe des projets architecturaux et urbains (le retour de l'étude aura lieu eu 2021)
- D 575 SIDAM
- D 579 CORAM
- D 586 SIDAM
- D 595 EPL EFPA Saint-Flour

*La programmation est validée par le comité de programmation.*

Sylvain Mathieu ne participe pas au vote sur le dossier n° MC0026696 PNR du Morvan.

**Reprogrammation** (cf tableau)

#### **Dossiers POI :**

- MC0017513 Pays d'Issoire
- MC0018827 INRAE
- MC0013323 Association de Régordane
- MC0013314 Gard tourisme
- MC0018612 Pays Haut Languedoc et vignobles
- MC0005169 Syndicat mixte des Monts de la Madeleine
- MC0011709 IPAMAC
- MC0013548 CBNMC
- MC0017479 IPAMAC

#### **Dossiers CIMAC :**

- D 511a URCOFOR Auvergne-Rhône
- D 511c URCOFOR Occitanie

*La reprogrammation est validée par le comité de programmation.*

### **Questions diverses et calendrier**

#### **Valorisation CIMAC – EDF**

Christian Tournadre présente la valorisation CIMAC – EDF, déjà présentée en comité de suivi. Il précise qu'EDF est favorable à une intervention lors de la prochaine convention de Massif.

Les interventions 2015-2020 ont eu lieu surtout au sud du Massif central et qu'il conviendra de construire des projets dans le nord du massif pour la prochaine programmation.

#### **Valorisation CIMAC – Etat – régions**

La subvention OCCITANIE à valoriser dans la CIMAC concerne le tourisme et s'élève à 2 339 469 €.

La subvention AURA à valoriser dans la CIMAC concerne l'attractivité et l'accueil pour 3 714 228,00 € ainsi que la filière Bois du Massif central pour 4 162 473,00 €.

Le montant des aides FIAM s'élève à 930 465,55 € pour la période 2015-2019.

#### **Vivier Bois Massif central (VBMC)**

N. Prouhèze indique qu'il est difficile de récupérer les livrables des dossiers de VBMC et rappelle qu'il avait été décidé, lors du COFIMAC du mois de juin 2020, d'attendre la réception de ces livrables pour instruire et programmer de nouveaux dossiers « Démonstrateurs bois ». Des documents ont été reçus 3 jours avant le comité de programmation.

C. Tournadre confirme le manque de retour, de résultats des dossiers « démonstrateurs » par VBMC. Pourtant, ces documents sont importants pour solder les dossiers en cours et pour une prise en compte dans la prochaine programmation. Pour autant, l'Etat a soldé les dossiers VBMC qui étaient en cours depuis 2015-2016 sans sanction et indique que la vigilance portera sur les dossiers à venir.

M. Vergès Collet indique que les projets des démonstrateurs sont intéressants et valorisants.

C. Tournadre confirme ce point de vue et souhaite que cette démarche soit mieux valoriser par le porteur via les livrables attendus.

Il s'agit ici d'un point d'introduction pour amorcer la discussion sur le sujet car il s'agit d'un cas complexe et touchant quelques dossiers. Cela requiert d'en discuter plus profondément afin de positionner le partenariat sur les attendus.

C. Tournadre informe le comité de programmation qu'il s'agit de son dernier comité et qu'il sera nommé Secrétaire général de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes à partir du 1er septembre 2020.

Sylvain Mathieu et Muriel Verges Collet lui souhaitent bonne chance pour la suite.

### *Calendrier*

La date du prochain comité de programmation est fixée au 14 octobre 2020. Toutefois, elle reste à confirmer.

Après avoir demandé s'il restait des questions, Sylvain Mathieu remercie les participants et clôt la séance.

Le Président du GIP Massif central,  
Vice-Président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

A blue ink signature of Sylvain Mathieu, consisting of a stylized 'S' and 'M' followed by a horizontal line.

**Sylvain MATHIEU**

Pour le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,  
Préfet coordonnateur du Massif central,  
La chargée de mission Massif Central

A blue ink signature of Stéphanie Giraud, consisting of a stylized 'S' and 'G' followed by a horizontal line.

**Stéphanie GIRAUD**